

BTS Travaux publics

Mis à jour le 29 mai 2024

Conditions d'entrée et prérequis

Le BTS travaux publics est accessible à tout titulaire d'un baccalauréat : bac STI2D, bac pro du domaine (travaux publics en majorité), bac général.

Niveau d'entrée

Niveau 4 - BAC

Niveau de sortie

Niveau 5 - BAC +2

Public visé

Être âgé de 16 à 29 ans, avec un projet de contrat d'apprentissage. Dérogations sous conditions. Pas de condition d'âge pour les personnes reconnues en situation de handicap (RQTH).

Rythme

Alternance

Durée en centre

1350 heures

Validation

Obtention du BTS TRAVAUX PUBLICS.

En cas d'échec au diplôme, des blocs de compétences pourront être délivrés en fonction des résultats obtenus dans les différentes unités certificatives mentionnées dans la rubrique « modalités d'évaluation ».

Modalités d'évaluation

Conformes au référentiel de certification du diplôme. Contrôle continu, contrôles en cours de formation et/ou épreuves

Objectifs professionnels

Être en capacité d'assurer l'interface entre le chantier, les clients, les fournisseurs et la hiérarchie de l'entreprise. Il est capable de remplir les fonctions d'études, d'exploitation, de préparation et de réalisation. Il sait tenir compte des impératifs de qualité, de coût, de sécurité. Le technicien supérieur peut avoir des activités commerciales, comme la recherche de clients. Il peut aussi assurer une fonction de conseil, en particulier auprès des décideurs régionaux.

Contenu

Activités professionnelles : Études d'ouvrages de travaux publics et des interfaces y compris dans le cadre d'une rénovation-conception avec ou sans assistance numérique, Processus de réalisation d'un ouvrage, Exécution, Réalisation, Suivi, Pilotage et gestion d'un chantier.

Connaissances générales et savoirs associés : Culture générale et expression, Langue vivante étrangère, Mathématiques, Sciences physiques appliquées.

Aspects administratifs et juridiques de l'acte de construire, Aspects environnementaux, Communication technique, Approche scientifique et technique des ouvrages, Technologie de construction, Aspects économiques et financiers, Gestion du temps et des ressources humaines et matérielles, Procédés et techniques de mise en œuvre, Essais, Mesures et contrôles.

Modalités pédagogiques

Intégration dans une classe d'élève ou d'étudiant du lycée partenaire du CFA.

Alternance de périodes de formation en lycée et de périodes de formation en entreprise selon calendrier établi.

Profil des intervenants

Enseignants de l'Éducation nationale.

Possibilité d'aménagement du parcours

Oui

Méthodes pédagogiques

En lycée : apports théoriques, mises en situation, travaux pratiques, exposés, débats, études cas. Utilisation des plateaux techniques et équipements, CDI, cours à distance...

En entreprise : apprentissage basé sur l'expérience et la réalisation d'activités et de tâches en lien avec le diplôme préparé. L'apprenti est guidé et accompagné par un maître d'apprentissage.

Moyens pédagogiques

BTS Travaux publics

terminales.

Unités certificatives (blocs de compétences) constitutives du diplôme :

U1 : Culture générale et expression

U2 : Langue vivante étrangère

U31 : Mathématiques

U32 : Sciences physiques appliquées

U41 : Études de conception et réalisation en maîtrise d'œuvre

U42 : Études de prix, de méthodes et d'exécution

U61 : Conduite de chantier

U62 : Implantation et contrôle

Unité facultative : langue vivante étrangère

Possibilité de validation par blocs de compétences

Oui

Nombre de participants

Variable selon le nombre de places disponibles dans les classes.

Entrée et sortie permanente

Oui

Codes réglementaires

- Code RNCP : [RNCP37199](#)
- Code diplôme : 32023107

Plateaux techniques adaptés aux compétences professionnelles du diplôme préparé – Salles de cours équipées – ordinateurs – centre de ressources – Espace Numérique de Travail.

Durée

Durée moyenne de la formation en centre pour un contrat de 2 ans : 1350 heures. La durée de la formation sera ajustée en fonction de la durée du contrat et des acquis de l'apprenti dans le respect des minimas réglementaires.

Délais et modalités d'accès

Entrée de septembre à novembre principalement.

Autres périodes d'intégration sous conditions.

Financements possibles

Entreprises relevant du secteur privé : application des niveaux de prise en charge définis par France Compétences. Coûts de la formation pris en charge par les OPCO. Frais annexes (hébergement, restauration, 1er équipement, mobilité internationale, handicap) pris en charge par les OPCO sous conditions.

Organisations relevant du secteur public : application des niveaux de prise en charge définis par chaque fonction publique.

Poursuite de parcours

Insertion professionnelle : Le titulaire de ce BTS peut travailler, en tant que, canalisateur chef de chantier, aide conducteur de travaux ou dessinateur – projeteur. Après quelques années d'expérience, il pourra tenir un poste d'encadrement d'équipe d'ouvriers. Il travaille dans les sociétés de BTP, les bureaux d'études ou dans des cabinets d'architecture.

Poursuite d'études : Possibilité de poursuivre en licence professionnelle métiers du BTP : travaux publics, licence pro commerce spécialité commerce de matériel de travaux publics et véhicules industriels, licence pro génie civil et construction spécialité entreprises du bâtiment et des travaux publics et conduite d'opération.

Passerelles et Equivalences : En fonction du parcours de formation des équivalences et passerelles sont envisageables, se renseigner auprès du lycée ou du CIO.

Référent handicap

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Accompagnement spécifique au projet et durant la formation en lien avec notre référent handicap.

Réseau

- GIP FCIP – CFA de l'académie de Reims
- 17, boulevard de la Paix CF 50033

BTS Travaux publics

- 51722 REIMS CEDEX
- cfa@ac-reims.fr
 - Marne : 07 76 15 77 62
Ardennes : 06 13 02 47 51
Aube et Haute-Marne : 06 17 83 54 69
 - cfa.gipfcip-reims.fr
 - SIRET : 185 109 063 00031
 - Numéro d'activité : 21 51 P003 751
 - Date d'obtention : 11/03/2003